

JOURNAL DE LA SOCIÉTÉ STATISTIQUE DE PARIS

JSFS

Vie de la société

Journal de la société statistique de Paris, tome 22 (1881), p. 29-30

[<http://www.numdam.org/item?id=JSFS_1881__22__29_0>](http://www.numdam.org/item?id=JSFS_1881__22__29_0)

© Société de statistique de Paris, 1881, tous droits réservés.

L'accès aux archives de la revue « Journal de la société statistique de Paris » (<http://publications-sfds.math.cnrs.fr/index.php/J-SFdS>) implique l'accord avec les conditions générales d'utilisation (<http://www.numdam.org/conditions>). Toute utilisation commerciale ou impression systématique est constitutive d'une infraction pénale. Toute copie ou impression de ce fichier doit contenir la présente mention de copyright.

NUMDAM

Article numérisé dans le cadre du programme
Numérisation de documents anciens mathématiques
<http://www.numdam.org/>

JOURNAL

DE LA

SOCIÉTÉ DE STATISTIQUE DE PARIS

N° 2. — FÉVRIER 1881.

I.

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 8 DÉCEMBRE 1880.

La séance est ouverte à quatre heures, sous la présidence de M. Vacher.

Le procès-verbal, lu par le secrétaire adjoint, est adopté.

En ouvrant la séance, M. le président informe la Société de la perte douloureuse qu'elle vient de faire par suite du décès de M. Ernest Bertrand, conseiller honoraire de la Cour d'appel de Paris, un de ses anciens présidents. « M. Joseph Bertrand était un de nos meilleurs statisticiens, principalement en ce qui concerne les questions judiciaires ; les lecteurs de notre journal n'auront pas oublié le travail extrêmement intéressant et instructif que le regretté défunt a publié sur les conditions et les limites de la statistique, ainsi que la série d'articles qu'il a consacrés à l'étude de la moralité des classes ouvrières. A d'autres points de vue, la Société accordera un souvenir sympathique au membre distingué qui n'est plus, pour l'intérêt qu'il prenait à ses travaux — c'est lui qui a pris la plus grande part dans la rédaction de nos statuts et de notre règlement — et pour l'hospitalité qu'il a donnée, chez lui, à notre Société, dans des temps difficiles. Il était de notre devoir de rendre ce tribut d'honneur à sa mémoire. »

L'allocution du président est accueillie par des marques unanimes d'adhésion.

L'ordre du jour appelle les élections pour le renouvellement du bureau. Après le dépouillement du scrutin, M. le président en proclame les résultats :

Président pour l'année 1880.

M. le D^r BOURDIN.

Vice-président

M. CHEYSSON, ingénieur en chef des ponts et chaussées.

Membres du conseil.

MM. GIMEL, ancien directeur des contributions directes, et LAFABRÈGUE, directeur de l'hospice des enfants assistés.

En conséquence, le bureau de la Société se trouve ainsi composé pour l'année 1881.

<i>Président.</i>	M. BOURDIN.
<i>Vice-présidents</i>	MM. MOTHÉRE, WILSON et CHEYSSON.
<i>Membres du conseil.</i>	MM. DE MALARCE, DE FOVILLE, GIMEL et LAFABRÈGUE.
<i>Secrétaire général.</i>	M. T. LOUA.
<i>Secrétaire-archiviste.</i>	M. E. FLECHEY.
<i>Trésorier</i>	M. Jules ROBYS.

M. le secrétaire adjoint fait la nomenclature des ouvrages déposés sur le bureau.

M. le président appelle particulièrement l'attention de l'assemblée sur l'atlas mortuaire des Pays-Bas. Cette intéressante publication, due à l'initiative d'une société de médecins et de savants (l'Association pour l'avancement de la science), a paru, pour la première fois, en 1840, et s'arrête à 1874. La mortalité y est exprimée en fonction de l'état géologique du sol et porte sur les divers âges.

Il est facile de trouver, dans ces documents précieux, l'influence délétère de l'impaludisme, et il suffit de comparer la mortalité des enfants dans les pays marécageux qui avoisinent la mer avec les provinces limitrophes du Luxembourg, pour constater une différence de mortalité infantile, qui va, dans certains endroits, du simple au double. A cet égard, M. le président rappelle l'expédition faite par les Anglais dans l'île de Walkeren et qui ne tarda pas à avorter par suite de l'insalubrité du climat, sans qu'on fût obligé d'employer d'autre force pour les déloger de cette position.

Il serait à désirer qu'un atlas semblable à celui de la Hollande pût être établi en France ; il dévoilerait certainement les mêmes faits. Il y a longtemps, d'ailleurs, que la mortalité impaludique a été reconnue, et les rapports des intendants généraux en font mention dès le commencement du siècle dernier, surtout en ce qui concerne le district de La Rochelle et les rivages de la Méditerranée.

Tous les lacs n'entrent pas, d'ailleurs, dans cette catégorie. On ne doit considérer comme dangereux que ceux qui sont bordés de marais ; les lacs à eau courante et qui sont définis par un sol solide sont, au contraire, des agents de salubrité. C'est ainsi que les lacs de la Suisse et ceux du Puy-de-Dôme sont une cause d'assainissement pour les pays environnants.

M. le secrétaire général est prié de remercier l'Association des Pays-Bas pour l'envoi de cet important travail.

M. Adéodat du Fourmentel, dont la candidature avait été présentée à la précédente séance, est élu, à l'unanimité, membre titulaire de la Société.

L'ordre du jour appelle la lecture d'un travail de M. E. FLECHEY sur la situation économique des chemins de fer en France et en Algérie.

A l'occasion de cette communication, M. DE FOVILLE fait ses réserves en ce qui concerne les accidents de chemins de fer. Les accidents occasionnés par les chemins de fer sont, en effet, beaucoup plus nombreux que ne l'avouent les compagnies, et il devient de plus en plus nécessaire d'assurer au public les conditions de sécurité qu'on est en droit de demander à ce mode de transport.

La séance est levée à six heures un quart.
